

Point Marché rédigé le 10 mai 2020

par Alessandra Gaudio

Directrice des Solutions Patrimoniales

« *Whatever it takes* », M. Draghi, 2012.

Face à la crise sanitaire et à ses prévisibles lourdes répercussions sociales et économiques, « *faire tout ce qui est nécessaire* » a été l'attitude des gouvernements et des banques centrales : mettre en œuvre tout ce qui était indispensable pour contrer le virus et pour éviter, en même temps, les conséquences évidentes de la décision du confinement, c'est-à-dire de l'arrêt brutal de la vie sociale et économique.

Il est encourageant de constater que les mesures de relance ont été beaucoup plus rapides et plus importantes que lors des crises précédentes. Bien sûr les Etats-Unis ont frappé plus vite et plus fort par rapport à une Europe toujours empêtrée dans ses diatribes, ses divisions, ses discussions bien bureaucratiques (un exemple intéressant est le pamphlet où la Cour de Karlsruhe questionne sur les instruments de politique monétaire utilisés par la BCE). Il faut cependant reconnaître que beaucoup a été fait dans un contexte absolument inédit.

Nous sommes en phase 2 : le déconfinement. Ce processus va être progressif et échelonné entre les États, les régions, les industries. La reprise sera lente et la transition progressive pour limiter tout risque de rechute, ce qui serait catastrophique du point de vue humain et économique.

Les incertitudes persistent et il faudra un certain temps avant que nous puissions évaluer l'ampleur exacte des dégâts et les impacts à plus long terme.

Des espoirs naissent autour de la recherche : un vaccin ou tout du moins un traitement efficace changerait évidemment la donne autour de la maîtrise de la pandémie.

Quelles sont les actions en cours ?

Les actions mises en place - massives et nombreuses - ont contribué à renforcer la confiance et à limiter à court terme les impacts de la crise. La question aujourd'hui est de savoir comment et avec quelle vigueur l'activité économique repartira. On peut imaginer une reprise en vagues, irrégulières et progressives, à condition que l'épidémie reste sous contrôle. Il faut en effet noter que certains pays en avance dans la gestion de la crise durcissent ou étendent actuellement les mesures restrictives de leur côté (Japon, Hong Kong, Singapour, Taiwan). La remise en marche prendra donc certainement du temps.

Les mesures prises par les Banques Centrales vont exercer une pression supplémentaire à la baisse sur l'ensemble des taux souverains. Et les déficits creusés par les actions des gouvernements auront un impact sur le long terme, en limitant notamment leurs marges de manœuvre : en guise d'exemple, les montants engagés par l'administration Trump vont aggraver le déficit budgétaire de 2 700 milliards de dollars, soit près de 12 % du PIB du pays. Pourtant la non-action aurait eu des conséquences encore plus graves.

Les risques macroéconomiques restent malgré cela élevés. La Réserve Fédérale demeure inquiète, autant que la BCE, quant à l'ampleur du choc économique et au temps nécessaire pour le dénouement de la crise, et s'oriente vers le maintien de taux directeurs proches de zéro, sans aucune hâte de les remonter. Elle rappelle aussi son engagement à utiliser tous les outils à sa disposition, aussi longtemps que nécessaire.

A plus long terme, une plus forte implication vers le renouveau en profondeur du modèle économique et social, qui engagerait des dépenses publiques accrues vers la santé, l'éducation et la formation, vers le développement des industries du futur, et porterait une attention enfin plus marquée pour le climat et l'environnement - tel que prôné ces jours-ci dans un article par le Prix Nobel d'Economie, Joseph E. Stiglitz - pourra se heurter à de nombreux obstacles et vite se résumer à un sentiment d'impuissance.

En effet, des fortes contraintes budgétaires, le souci du maintien du pouvoir d'achat des ménages dicté par des nécessités politiques locales, ou des simples considérations géopolitiques, pourront fortement entraver toute action volontariste vers un tel changement.

Dans ce contexte, comment agir sur les marchés ?

Il est peu probable que la sortie de cette crise se fasse sans heurt et nous pensons que les marchés sous-estiment actuellement les risques à venir, ainsi que la réalité économique et celle des bénéfices futurs des entreprises.

Tout en évitant des risques excessifs, nous avons soutenu une approche favorable aux valeurs de qualité, avec une croissance visible, sur le marché des actions et celui des obligations d'entreprise.

Il faut maintenir cette approche d'investissement, progressive et diversifiée.

Fuir les effets de levier et prêter une grande attention à l'investissement immobilier, en se concentrant sur les supports de qualité disposant de locataires solvables. L'or peut représenter une bonne diversification en tant qu'actif refuge mais aussi dans le cadre de dévaluation potentielle des grandes devises.

Toutes nos équipes restent à vos côtés, pour vous accompagner.

Les informations contenues dans ce document sont établies par Generali Vie en date du 28 juin 2020. Ces informations sont données à titre purement indicatif et ne sauraient engager la responsabilité de Generali Vie ou de tout autre entité du groupe Generali. Les informations contenues dans ce document ne sauraient refléter d'une quelconque manière une recommandation ou suggestion de Generali Vie quant à l'opportunité de conserver ou d'adopter une stratégie d'investissement. Aucune décision d'investissement ne devra être faite sur la base de ce document.

Le présent document ne constitue pas une analyse financière au sens de l'article 36.1 du Règlement délégué MIF II et D.321-2 du CMF ; ni ne constitue un conseil de quelque nature que ce soit.

L'investissement sur les supports en unités de compte supporte un risque de perte en capital puisque leur valeur est sujette à fluctuation à la hausse comme à la baisse dépendant notamment de l'évolution des marchés financiers. L'assureur, Generali Vie, s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur qu'il ne garantit pas. Les performances passées ne doivent pas être l'élément central de la décision d'investissement du souscripteur. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Generali Vie - Société anonyme au capital de 336 872 976 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 602 062 481 RCS Paris - Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris - Société appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026.